

Questions	Réponses des participants
<p><b>Dynamique des franges : comment valoriser la proximité du Val d'Allier et de Montbrison ?</b></p>	<p>Les propositions des participants sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer le télétravail (numérique) notamment en améliorant le débit.</li> <li>• Améliorer l'implantation des commerces en établissant un seuil en superficie (en m<sup>2</sup>) pour les centres-bourgs.</li> <li>• Améliorer les axes de communication Nord/Sud et Est/Ouest ; améliorer le réseau routier transversal vers les pôles extérieurs d'une façon générale pour diminuer les délais de livraison. Valoriser le pôle Montbrison Saint-Etienne par une voie d'accès transversale et idem pour Issoire.</li> <li>• Harmoniser le fonctionnement des organismes de transport (SNCF/cars département/bus scolaires...).</li> <li>• Développer le transport à la demande avec possibilité de guichets de réservation dans les maisons de service. Développer aussi les services de déneigement.</li> <li>• Développer le transport sur l'axe Montbrison/Saint-Étienne.</li> <li>• Se connecter aux structures de transport en commun des pôles extérieurs, y compris celui d'Andrézieux-Bouthéon.</li> </ul> <p>Concernant le transport en général, un guichet unique du transport et de la mobilité avec des relais sur tout le territoire pourrait être créé.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre la réhabilitation et la transformation du bâti existant dans les lieux habités où la ressource et l'alimentation en eau est suffisante (bourgs comme hameaux).</li> <li>• Il faut conserver du foncier disponible dans les hameaux et permettre la construction dans les mêmes conditions (nb : sous-entendu bourgs et hameaux si l'on se réfère au débat) sous réserve de respect de critères architecturaux et environnementaux, et de l'existence d'une desserte routière adaptée. Cette stratégie permet de lutter contre la création de friches (recoupe les retours de la question 3).</li> </ul>
<p><b>Comment organiser le développement des activités en lien avec la filière bois ?</b></p>	<p>Les propositions des participants sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformation du bois : après le gros débit, travailler sur la menuiserie, l'ébénisterie, la construction bois. Il faut favoriser la formation et l'hébergement pour apprentis, aider à la gestion et à l'animation de la filière bois (accompagner les exploitations forestières), relancer le CRPF.</li> <li>• Conserver les petites scieries qui travaillent sur certaines niches</li> <li>• Améliorer la desserte des massifs forestiers.</li> </ul> <p>Question concernant les parcs à grumes : s'agit-il de parcs de triages de grumes ? Prévoir peut-être des parcs de stockage près des voieries. Selon d'autres participants, il n'y a pas de besoin de parcs à grumes et cela serait difficile à mettre en place.</p> <p>Réserve de 40 ha : le besoin est-il sur plusieurs sites ? (Nb : cette proposition avait été faite lors des ateliers thématiques).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Selon beaucoup de participants, il n'y a pas besoin de réserve, il faut répondre à la demande s'il y en a et pour l'instant pas de demande identifiée de la part de la filière. On doit accompagner la demande, pas être force de proposition.</li> <li>• L'extension du Pôle d'Arlanc paraît cependant intéressante (pour développer un pôle de compétences). Cette extension du Pôle Bois (qui pourrait alors intégrer un parc à grumes) serait à adosser à des unités de 2<sup>ème</sup> transformation.</li> <li>• Il faut quoi qu'il en soit s'insérer et prendre en compte le maillage industriel aujourd'hui et ne pas réduire le développement économique à la seule filière bois (l'industrie de la transformation agricole est à soutenir également par exemple).</li> <li>• Il faut être vigilant sur le reboisement des massifs forestiers, afin d'éviter l'apparition de friches, tout en permettant la reconquête agricole, paysagère et environnementale.</li> </ul>
<p><b>Quelle ambition afficher dans le SCOT pour la revalorisation des centres bourgs ?</b></p>	<p>Il faut être très attentif aux commerces de proximité. La taille des commerces est une problématique, il faut définir des surfaces minimales.</p> <p>Les retours des participants ont largement porté sur les possibilités de construction dans les hameaux et la question de la hiérarchie des pôles, assez contestée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans les bourgs à prioriser (pôles principaux, secondaires et de proximité) : augmenter l'espace à mobiliser en lien avec les possibilités de démolition. Certains participants estiment cependant qu'il ne doit pas y avoir de priorité pour les bourgs... La revitalisation des centres bourgs est même estimée un « vœux pieux » par certains participants qui se déclarent attachés à garder la possibilité de « laisser la souplesse de choisir ».</li> <li>• La revalorisation des centres bourgs nécessite de raisonner en termes de logements comprenant des dépendances (jardins, garages...). Les jardins sont très recherchés par les arrivants.</li> <li>• Les petites communes pourraient rester en RNU (!) et il ne faut pas de quota de surface dans les PLU (N.B. : est-ce possible ? Vœux exprimé surtout par les hameaux) Au moins en tout cas prévoir des réserves foncières suffisantes dans les hameaux. Il faut ceci-dit limiter les lotissements et privilégier la qualité architecturale.</li> <li>• Il faut favoriser le locatif dans les hameaux.</li> </ul>

<p><b>Quelle ambition et quels projets pour la valorisation de la voie ferrée ?</b></p>	<p>Les retours des participants sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• On pourrait envisager l'évacuation des déchets ménagers par voie ferrée (Le VALTOM y travaille avec le département).</li><li>• Il faudrait rendre la voie ferrée plus attractive (plus de réactivité).</li><li>• Il faut différencier les besoins entre bois coupé (charpente) et plaquettes.</li><li>• D'une façon globale il est estimé qu'il essayer de mieux concilier les intérêts divergents qui gèrent le rail.</li></ul>
---	--